



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

Sommaire

Anticiper	3
1 - F E P - Formation pour l'enseignement primaire	4
▪ Baccalauréat en sciences de l'éducation, orientation Enseignement primaire (BSEP).....	4
▪ Certificat complémentaire en enseignement aux degrés préscolaire et primaire (CCEP) ...	4
▪ Maitrise en enseignement primaire (MAEP).....	4
1.1. Consolidation de l'articulation théorie-pratique	4
1.2. Autres faits marquants	5
1.3. Projets pour 2022- 2023	6
2 - F O R E N S E C - Formation pour l'enseignement secondaire	7
▪ Maitrise universitaire disciplinaire en enseignement secondaire (MASE1, 94 cr.)	7
▪ Maitrise universitaire bi-disciplinaire en enseignement secondaire (MASE2, 116 cr.)	7
▪ Certificat de spécialisation en didactique d'une discipline supplémentaire (CSDS, 30 cr.) ..	7
2.1. Stabilisation des programmes	7
2.2. Autres faits marquants	8
2.3. Projets pour 2022-2023	8
3 - M E S P - Formation pour l'enseignement spécialisé	9
▪ Maitrise en enseignement spécialisé (MESP, 120 cr.)	9
3.1. Augmentation des besoins	9
3.2. Autres faits marquants	10
3.3. Projets pour 2022-2023	10
4 - F O R C O N T - Formations continues pour l'enseignement	11
▪ Certificats d'études avancées (CAS, 12 à 15 cr.)	11
▪ Diplômes d'études avancées (DAS, 30 à 40 cr.)	11
4.1. CAS ESCS.....	11
4.2. CAS O2A	11
4.3. CAS SP	12
4.4. CAS-DAS FORDIF.....	12
4.5. DAS DomES	13
4.6. DAS MDAS.....	13
Acronymes	15

Institut universitaire de formation des enseignant-es
Université de Genève
40, Bd du Pont d'Arve
CH - 1205 Genève

Contact : iufe@unige.ch | direction-iufe@unige.ch | <https://www.unige.ch/iufe>

© IUFE, décembre 2022

Anticiper

À l'heure où paraît ce rapport d'activité, la formation des enseignantes et des enseignants pré-occupe vivement les autorités de notre pays. Car la pénurie guette. Elle aurait même déjà commencé. Les chiffres de l'Office fédéral de la statistique sont éloquentes : entre 2022 et 2031, la croissance démographique exigera une hausse de 6% du nombre des professionnel-les de l'enseignement obligatoire ; un écart négatif de 10'000 postes est anticipé entre ces besoins et la capacité actuelle de formation des hautes écoles pédagogiques. Le débat est particulièrement vif en Suisse alémanique, où les ministères peinent déjà à recruter. Mais il serait téméraire de nous croire hors d'atteinte en Suisse romande, car les signaux forts ou faibles dépassent notre cas particulier. En France, plusieurs milliers de contractuels ont dû être embauchés à la dernière rentrée. L'Allemagne souffre de milliers de postes vacants, en particulier dans l'enseignement fondamental et professionnel. L'UNESCO chiffre à 68 millions le nombre d'enseignant-es supplémentaires requis-es pour atteindre l'éducation de base universelle d'ici 2030. On devine aisément que deux variables au moins sont en jeu : la pression démographique, certes (nouveaux élèves et retraites enseignantes), mais aussi les taux d'encadrement et la qualité de l'éducation que les États veulent finalement assurer. Plus opaques sont les raisons, pour les jeunes générations, de s'engager et de persister (ou non) dans un métier dont l'importance est partout vantée mais qui se sent paradoxalement de moins en moins reconnu et soutenu, *dans* et *par* la société.

Le spectre des pénuries d'enseignant-es...

À Genève, entre 400 et 500 étudiant-es entrent chaque année dans l'Institut universitaire de formation des enseignant-es. Depuis son passage à l'Université en 1996, la formation pour l'enseignement primaire est remarquablement stable à cet égard : autour de 100 personnes accèdent au Certificat en enseignement aux degrés préscolaire et primaire (dernière des quatre années d'études), après qu'environ le double d'entre elles se soient présentées au concours d'admission du baccalauréat en sciences de l'éducation prérequis. Depuis sa propre universitarisation en 2010, la formation pour l'enseignement secondaire a vécu différentes réorganisations, mais chaque rentrée voit désormais entre 250 et 350 diplômés et diplômées des disciplines enseignables distribué-es dans un dispositif mixte de stages en responsabilité pleine ou accompagnée. La maîtrise en enseignement spécialisé admet quant à elle 25 étudiant-es par volée, mais ce quota sera doublé à la rentrée prochaine, le parlement genevois venant de voter le budget dédié. Les formations continues diplômantes se multiplient de leur côté, sous le double impact des demandes de l'instruction publique et de l'intérêt marqué des professionnel-es pour des itinéraires qualifiants : elles ont accueilli près de 150 participant-es de tous les ordres d'enseignement en 2022. Au total, certains besoins sectoriels (en langues et en sciences) sont moins aisés que d'autres à pourvoir, mais on peut dire que la profession enseignante se renouvelle localement avec vitalité et de manière encourageante.

Genève (relativement) préservé ?

Cela suffit-il à notre bonheur ? C'est ici que la prudence s'impose. D'abord parce que les ajustements sont relatifs, partiels et sans grande marge de sécurité. Ensuite parce que l'avenir est moins écrit que jamais. Une étude est discutée en ce moment au sein de la Chambre des Hautes écoles pédagogiques. Elle montre la diversité et la complexité des facteurs à considérer : l'engagement social et le moral des enseignant-es ; leur mobilité sociale et géographique ; leur (in)satisfaction professionnelle ; leur rapport au métier, au savoir, à la marche de la société ; leur goût pour le travail à temps partiel ; leur sentiment de compétence et de reconnaissance ; le climat de travail dans les établissements ; le soutien institutionnel ; etc. Les salaires jouent un rôle moins visibles, peu corrélé aux choix de vie et de carrière des intéressés-es. Plus leur formation de base est solide, plus elle les incite en revanche à entrer et à rester durablement dans le métier. Cela ne dit pas si les États pourront et voudront investir à long terme dans la professionnalisation de leur corps enseignant. Ni si l'alliance pour cela indispensable entre la recherche et les pratiques se montrera assez forte pour relever le gant. Tout reste à faire aux partenaires de bonne volonté, mais dans le cadre, à Genève, d'une Convention récemment consolidée entre l'Université et le Département de l'instruction publique (www.unige.ch/iufe/institut/organisation). L'avenir n'est pas dit, mais voilà de quoi l'anticiper.

Face aux incertitudes, une alliance consolidée

1

F E P

Formation pour l'enseignement primaire

- Baccalauréat en sciences de l'éducation, orientation Enseignement primaire (BSEP)
- Certificat complémentaire en enseignement aux degrés préscolaire et primaire (CCEP)
- Maîtrise en enseignement primaire (MAEP)

La formation pour l'enseignement primaire débute par trois années d'études de baccalauréat organisées par la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Le Certificat et la Maîtrise prolongent ce parcours et sont délivrés par l'Institut.

1.1. Consolidation de l'articulation théorie-pratique

Ce rapport fait d'abord le point sur les modifications qui ont été réalisées ces trois dernières années et notamment en 2021-2022 dans la formation des enseignant-es primaires. C'est en réponse au projet de loi 11926 visant à raccourcir la formation d'une année qu'est né le projet dit « FEP 2.0 », et son scénario alternatif de renforcement des quatre années existantes par l'introduction de nouveaux dispositifs d'articulation théorie-pratique.

Les éléments de renforcement sont présentés plus loin de manière abrégée, en complément des documents déjà produits par le Comité de programme : « Document préparatoire au rapport 02194B du Conseil d'Etat du 20 avril 2016. Emplacement, contenu et coût des six éléments potentiels de renforcement du parcours de formation en quatre ans datant du 22.12.2017. Vers un renforcement autofinancé datant du 13 mars 2018. » Ces documents résument l'état des changements envisageables dans le cadre contraint de leur autofinancement par l'Université.

Le calendrier de leur mise en œuvre qui va suivre a été fondé sur les décisions stratégiques stabilisées au cours de l'automne 2019 pour les années BSEP2 et BSEP3. Les années 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021 ayant pu se dérouler selon les prévisions, l'année 2021-2022 a permis la mise en œuvre des derniers changements planifiés. L'été 2022 a marqué la sortie de la première volée issue du parcours renforcé. Certaines situations, en particulier liées aux « devoirs hors temps scolaire », laissent encore apparaître des insatisfactions de part et d'autre, et ont donné lieu à des séances de régulation avec un bilan prévu en 2023.

Figure 1. La mise en œuvre par paliers de FEP 2.0

2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Été 2022
An 1. BSSE renforcé : stage observation	BSSE renforcé : stage observation	BSSE renforcé : stage observation	BSSE renforcé : stage observation	
	An 2. BSEP2 renforcé : stage responsabilité, stage filé	BSEP2 renforcé : stage responsabilité, stage filé	BSEP2 renforcé : stage responsabilité, stage filé	
		An 3. BSEP3 renforcé : stage linguistique, stage filé	BSEP3 renforcé : stage linguistique, stage filé	
		BSEP2-3 : accompagnement d'un camp, supervision de devoirs surveillés	An 4. CCEP	Sortie de la 1 ^e volée issue du parcours renforcé

FEP 2.0 : un projet de renforcement de l'articulation théorie-pratique

Pour mémoire, la figure 2 détaille les changements effectifs.

Figure 2. Six éléments de renforcement

Année de formation	Élément de renforcement	Descriptif des changements
BSSE – 1 ^e année	Renforcement du stage d'observation	Dans le cadre de l'unité de formation « Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires » de la 1 ^{ère} année de formation, l'étudiant effectue un stage d'observation d'une demi-journée par semaine, équivalant à 56 périodes d'enseignement. Ce stage permet à l'étudiant-e de s'insérer dans la vie de l'école et d'en saisir le rythme et les spécificités. Parallèlement, l'étudiant-e participe à un séminaire portant sur le contexte scolaire, les rôles et l'identité d'un-e enseignant-e généraliste titulaire.
BSEP2 - 2 ^e année	Nouveau stage compact en responsabilité	Une fois admis-e en formation des enseignant-es, l'étudiant-e commence son parcours par un stage en responsabilité de deux semaines. Ce stage se déroule en trois étapes : 1. Préparation entre le ou la formateur/trice de terrain, le ou la formateur/trice universitaire et l'étudiant-e ; 2. Responsabilité sur le terrain ; 3. Bilan et analyse sous forme d'un entretien tripartite certifiant reposant sur les rapports du formateur ou de la formatrice de terrain et de l'étudiant-e.
BSEP3 - 3 ^e année	Stage linguistique	Durant la 3 ^e année, l'étudiant-e effectue un stage en responsabilité d'une durée de deux semaines dans un canton Suisse alémanique. Ce stage entre dans le cadre des échanges linguistiques existant entre les HEP de Suisse alémanique et l'école primaire genevoise. Pour effectuer ce stage, l'étudiant-e dispose de trois périodes à option, définies conjointement entre la DGEO, l'Université et les cantons alémaniques.
BSSE à BSEP3 - 1 ^{ère} à 3 ^e année	Accompagnement des apprentissages hors temps scolaire	Avant la fin de son baccalauréat, l'étudiant-e doit obtenir une attestation du DIP certifiant qu'il ou elle a encadré un groupe de devoirs surveillés sur un an (une heure par semaine, rémunérée). Une unité de formation créditée permet de renforcer cette expérience dans le cadre d'un séminaire intitulé : « Accompagnement des apprentissages hors temps scolaire ».
	Accompagnement d'un camp d'enfants en âge scolaire	Durant sa formation, l'étudiant-e effectue un camp d'une semaine au moins avec des enfants d'âge scolaire. Idéalement, il ou elle accompagne une classe partant en camp. En fin de baccalauréat (3 ^e année), il ou elle présente une attestation prouvant qu'il ou elle a bien effectué ce camp.
BSEP2/3 - 2 ^e /3 ^e	Filage partiel des stages en responsabilité partagée au cycle 1 et/ou au cycle 2.	Durant les modules d'alternance du semestre d'automne de 2 ^e et de 3 ^e année, l'étudiant-e effectue un stage en responsabilité partagée combinant des semaines compactes et une présence d'une demi-journée hebdomadaire (nouvelle).

De nouveaux stages...

...une présence plus régulière dans les écoles

1.2. Autres faits marquants

Face au renouvellement des incertitudes liées à la *crise sanitaire* et à de nombreux cas de suppléances, l'ensemble des enseignements a pu être donné en présentiel avec les difficultés inhérentes à la situation. Cette offre a permis aux étudiant-es de conserver leur lien avec les stages et de faire l'expérience du terrain au travers de dispositifs quelques fois peu

confortables en raison de la pandémie et de ses conséquences en matière d'absence pour cause de maladie ou de cas-contact (des élèves, des formateurs/trices ou des étudiant(e)s eux-mêmes). L'expérience, si elle a encore une fois ébranlé les partenaires concerné-es par la formation, n'a pas empêché la progression des étudiant-es dans leur développement professionnel. Elle a cependant souligné la dimension essentielle de l'alternance entre terrain scolaire et académique, et confirmé la dimension centrale de l'interactivité dans la construction des savoirs professionnels.

Une procédure d'admission révisée, pour un classement plus clair des candidat-es

Pour la deuxième année, la totalité de la *nouvelle procédure d'admission* a pu être mise en place. Le nouveau format d'entretien a pu être réalisé en présentiel et bien se dérouler. Comme attendu, cette nouvelle procédure permet de mieux discriminer les candidat-es et débouche sur un classement plus clair. Avec l'avancement de la date de rendu des attestations de maîtrise du niveau B2 en allemand et anglais, ce dispositif permet de rationaliser la procédure d'admission et de mieux préparer la rentrée, autant du point de vue des secrétariats que des étudiant-es.

En raison de la crise sanitaire, la journée « *Futur en tous genres* » en direction d'un public d'élèves de classes de 10^e année a été annulée. On peut espérer le retour de cette manifestation dès que les conditions permettront de l'assurer : elle demande des ressources humaines conséquentes pour l'encadrer, mais elle a beaucoup de succès et est plébiscitée par les élèves qui participent.

Dans le cadre du projet de réforme *Enseignement primaire 2021* initié par le Département de l'instruction publique, de premières collaborations se mettent en place pour permettre l'échange avec la formation initiale et identifier les ressources disponibles pour chacun des axes de travail : note unique en français, entrée dans la scolarité, relation familles/école, etc.

1.3. Projets pour 2022- 2023

Une procédure d'évaluation des transformations liées à la mise en place de la FEP2.0 sera initiée cette année. Pour rappel, le plan d'études a été révisé trois fois en moins de dix ans :

1. Revalorisation du nombre de crédits octroyé aux stages en responsabilité.
2. Introduction d'un travail d'intégration de fin d'études (7 crédits).
3. FEP 2.0 : renforcement de l'articulation théorie-pratique ; ajout des camps, devoirs surveillés, stages linguistiques.

Un bilan en préparation

La réflexion sur les types et modalités de recueil des données à opérer, sur les dimensions à investiguer et sur la méthodologie adéquate est en cours. La documentation de l'évolution du programme, de sa création en 1996 à aujourd'hui, sera une première étape.



2

FORENSEC

Formation pour l'enseignement secondaire

- Maitrise universitaire disciplinaire en enseignement secondaire (MASE1, 94 cr.)
- Maitrise universitaire bi-disciplinaire en enseignement secondaire (MASE2, 116 cr.)
- Certificat de spécialisation en didactique d'une discipline supplémentaire (CSDS, 30 cr.)

La formation pour l'enseignement secondaire prend la forme d'une maîtrise disciplinaire ou bi-disciplinaire professionnalisante. Un certificat de spécialisation permet de se qualifier pour une branche supplémentaire.

2.1. Stabilisation des programmes

L'année académique 2021-2022 a débuté avec un nouveau directeur de programme et un effectif s'élevant à 358 étudiant-es, dont 170 en Maitrise universitaire disciplinaire en enseignement secondaire (MASE), 173 en MASE bi-disciplinaire et 15 au Certificat de spécialisation en didactique d'une discipline supplémentaire d'enseignement (CSDS). Toutes les disciplines ont été ouvertes, à l'exception du grec et de la sociologie. Les nouveaux horaires hebdomadaires et le rythme annuel, approuvés par le Comité de programme en 2019-2020 et répétés depuis, ont intégré une nouvelle organisation pour les cours transversaux du plan d'études de deuxième année de la MASE « L'élève, la classe, l'établissement, l'école et la société (ECEES) » et « Enseigner à des adolescents : dimensions relationnelles et affectives (ENSAD) » qui font désormais partie d'un module combiné.

Depuis la réorganisation de la formation telle que pensée en 2019-2020, plusieurs aménagements ont été entrepris, dont, pour l'année académique 2021-2022 :

- Une modification du plan d'études du certificat de spécialisation en didactique d'une discipline supplémentaire d'enseignement (CSDS) : une réflexion a été menée afin que la charge de travail des étudiant-es en CSDS soit comparable avec la formation donnée dans la deuxième discipline en MASE bi-disciplinaire. Après examen, la décision a été prise de réduire le nombre de périodes de stage à effectuer de 160 à 64 périodes dans le principal ordre d'enseignement et de 80 à 64 périodes dans l'autre ordre d'enseignement. L'entrée en vigueur de ce nouveau plan d'études est prévue pour la rentrée académique 2023.
- La révision du règlement d'études FORENSEC : une révision du règlement a été entreprise en 2021 afin de l'actualiser aux pratiques en vigueur. Ainsi, certaines formulations ont été modifiées par souci de cohérence avec l'évolution des pratiques et les dispositions relatives à la formation du CSDS ont été adaptées. Le règlement d'études FORENSEC nouvellement adapté est entré en vigueur le 19 septembre 2022. Il abroge et remplace le règlement d'études du 20 septembre 2021.
- La refonte de l'unité de formation « Usage et approche critique des MITIC » : cette refonte a consisté à scinder l'unité en deux parties distinctes : (a) un tronc commun sous la forme d'une auto-formation en ligne que les étudiant-es réalisent durant leur première année de MASE ; (b) cinq ateliers en présentiels durant la seconde année de MASE. La première édition de ce nouveau tronc commun a débuté au semestre de printemps 2022. À partir de la rentrée 2022, cette auto-formation en ligne est accessible aux étudiant-es dès le semestre d'automne.

Des aménagements prolongeant la réorganisation des études

2.2. Autres faits marquants

En raison de la crise sanitaire, peu d'événements ont pu être organisés en présentiel en 2021-2022. En revanche, plusieurs membres de la FORENSEC ont contribué à l'organisation de l'ECER (*European Conference on Educational Research*) qui s'est déroulée en ligne du 2 au 10 septembre 2021 sur le thème « Education and Society : expectations, prescriptions, reconciliations ».

Par ailleurs, le Comité de programme a saisi l'occasion pour réfléchir au *renforcement des échanges* entre les équipes disciplinaires et transversales actives dans la FORENSEC. Un groupe de travail a été mandaté pour organiser l'année prochaine une journée d'études, tandis que plusieurs séances du corps enseignant en 2021-2022 ont donné lieu à des présentations croisées de dispositifs de formation et de recherche.

2.3. Projets pour 2022-2023

La réforme des *modalités d'accompagnement sur le terrain*, initiée en janvier 2021 par la direction de l'IUFE, a été pleinement mise en œuvre durant l'année académique 2021-2022. Dans ce cadre, 34 nouvelles chargées d'enseignement et nouveaux chargés d'enseignement de terrain (CE-T) ont été recrutés à temps partiel (entre 20% et 50%), totalisant un 733.05%, soit 7.33 EPT. Nombreux sont les anciennes formatrices et anciens formateurs de terrain (FT) qui ont candidaté et ont été recrutés dans cette nouvelle fonction, gage de confiance dans le programme FORENSEC. Le groupe de travail mis en place en 2020-2021, suite à la décision du Département de l'instruction publique de renoncer à la garantie d'attribuer un stage en responsabilité à tout-e étudiant-e de première année et d'aller vers des stages en responsabilité partagée auprès d'enseignant-es d'accueil (EDAC), a réorienté son travail vers la documentation et l'amélioration du dispositif réformé par la direction de l'IUFE. Une enquête destinée aux CE et aux étudiant-es a ainsi été lancée à la fin de l'année 2021-2022.

Dans la perspective de faciliter l'*intégration des EDAC* dans le dispositif de formation des enseignant-es au secondaire et au sein des équipes de didactique disciplinaire, le Comité de programme a constitué un groupe de travail à la fin de l'année 2021. Les objectifs poursuivis ont été d'une part, de renforcer la communication entre l'EDAC, les CE et le/la stagiaire, et d'autre part, de mutualiser et développer les compétences des formateurs-trices de la FORENSEC.

Afin que les services de ressources humaines du DIP puissent traiter plus aisément les *dossiers des candidat-es à la FORENSEC*, il a été convenu qu'au lieu d'annoncer l'attribution des stages des candidat-es une première fois en mai, puis en juin, l'opération n'aura plus lieu désormais qu'au seul mois de juin précédant l'entrée en formation. Ainsi, le DIP pourra attendre que tous les retraits et oppositions des candidat-es aient été traités en amont par la FORENSEC.

La FORENSEC sort d'une période complexe, marquée par d'importantes réformes et des mutations constantes. Bien qu'elle ait subi de profonds remaniements à tous les niveaux de son programme, que ce soit le calendrier des admissions, l'organisation du plan d'études ou encore les modalités de stages et de leur suivi, la FORENSEC peut se réjouir d'avoir vécu une année 2021-2022 stable, sereine et fonctionnelle. L'objectif de l'année 2022-2023 est de consolider les efforts entrepris suite aux réformes initiées, en particulier sur le suivi des stagiaires sur le terrain. Il sera question de poursuivre ce travail au sein du groupe dédié, avec un mandat davantage formalisé, afin d'améliorer les modalités d'accompagnement des stagiaires en activité. En outre, face à la difficulté du DIP de recruter des EDAC, il semble impératif pour la FORENSEC de trouver des solutions favorisant la mobilisation et l'intérêt d'EDAC prêts à accueillir les étudiant-es en formation dans leur(s) classe(s). Il s'agira donc ici aussi de poursuivre le travail entrepris au sein du groupe dédié, avec un mandat là encore renforcé. Enfin, les échanges initiés autour de questions de formation et de recherche ayant été unanimement appréciés par le corps enseignant de la FORENSEC, il s'agira d'inventer de nouveaux moyens de les faire vivre et de les développer.

3

MESP

Formation pour l'enseignement spécialisé

■ Maitrise en enseignement spécialisé (MESP, 120 cr.)

La formation pour l'enseignement spécialisé reconnue en Suisse prend la forme d'une maîtrise universitaire spécifique. À Genève, un diplôme de formation continue offre par ailleurs une qualification cantonale à des personnes provisoirement recrutées sans titre requis.

3.1. Augmentation des besoins

L'année académique 2021-2022 a été marquée par l'arrivée, en deuxième année de formation, des 30 étudiant-es (au lieu de 25) admis-es en MESP en 2020. L'évaluation du travail supplémentaire généré par cette admission exceptionnelle est actuellement en cours auprès des enseignant-es et du personnel administratif concernés. En outre, les enseignements du semestre d'automne 2021 ont encore connu des adaptations suite aux directives du Rectorat liées au Covid-19, conduisant les enseignant-es à devoir jongler entre offrir, comme stipulé, la possibilité de suivre les cours à distance, et contraindre le retour des étudiants en salle de cours et de séminaire.

Le DAS-DomES est le diplôme de formation continue ouvert, à la demande des partenaires externes (DIP/OMP et directions d'institutions d'enseignement spécialisé privées subventionnées), pour contribuer à éponger la situation de pénurie d'enseignant-es spécialisé-es. En 2019, le DAS a ainsi accueilli 28 étudiant-es, tou-tes engagé-es dans une fonction d'enseignant-e spécialisé-e sans diplôme dans le domaine. Le dispositif mis en place visait le développement de compétences professionnelles de base en lien avec le contexte professionnel de chaque étudiant-e. Il a connu des participations de qualité et les 28 étudiant-es ont tous obtenu leur diplôme en février 2022 avec célébration officielle en octobre. En principe, ce DAS n'était pas destiné à être reconduit.

La situation de pénurie d'enseignant-es spécialisé-es n'a pas été épongée, au contraire, elle s'est étendue en gagnant de nombreux cantons suisses, sous l'effet notamment d'une augmentation notoire des demandes de mesures de pédagogie spécialisée. Dans le canton de Genève, la mise en place de dispositifs dits plus *inclusifs* (équipes pluridisciplinaires, soutien pédagogique d'enseignement spécialisé...) appelle de plus en plus d'enseignant-es spécialisé-es travaillant avec les équipes pédagogiques des établissements scolaires au primaire et au secondaire. S'y ajoute l'ouverture de nouvelles structures d'enseignement et de formation professionnelle relevant de l'enseignement spécialisé avec le passage de l'école obligatoire à 18 ans. Les nombreux échanges constructifs qui ont jalonné l'année 2021-2022 avec les partenaires du DIP et de l'OMP ont conduit à retenir deux scénarii interdépendants de formation. Le premier consiste à augmenter à 50 le nombre d'étudiant-es admis à la MESP (actuellement 25) ; cette modification structurale de la MESP entrera en vigueur dès la rentrée 2023, sous réserve de l'approbation du budget 2023 de l'Etat par le Grand Conseil avant le 31 décembre 2022. Entretemps, l'OMP ayant dû procéder à des engagements de personnes non diplômé-es en enseignement spécialisé, une nouvelle édition du DAS-DomES sera reconduite en 2022-2025 : elle accueillera 31 étudiant-es dont les situations personnelles et professionnelles sont peu compatibles avec le suivi de la MESP et qui sont engagé-es dans des missions d'enseignant-e spécialisé-e à l'OMP ou dans des institutions privées subventionnées.

Un doublement annoncé des effectifs

Parmi les différentes répercussions sur le programme du scénario consistant à admettre 50 étudiant-es à la MESP, l'une concerne les places de stages que le DIP et les institutions privées se sont engagés à mettre à disposition de la formation. Des réflexions et discussions fructueuses engagées avec l'OMP depuis janvier 2022 ont permis d'envisager la modification de certains dispositifs de stage afin d'augmenter le nombre de places sans diminuer la qualité et

la potentialité à développer les compétences visées. Pour le stage « Enseigner et soutenir en contextes d'intégration ou d'inclusion scolaire », la période et les jours de réalisation du stage sont rendus nettement plus flexibles, augmentant ainsi le nombre de formateur/trices de terrain pouvant accueillir jusqu'à trois stagiaires chaque année. Pour les deux autres stages, « Enseigner en classe spécialisée » et « Enseigner en institution spécialisée », les changements consistent à former les étudiant-es en duos assignés à un même lieu de stage. Certaines modifications ont déjà été introduites cette année à titre pilote avec des étudiant-es et formateurs/trices de terrain volontaires.

3.2. Autres faits marquants

La MESP forme les étudiant-es aux compétences professionnelles, notamment pédagogiques, didactiques et collaboratives, nécessaires à l'exercice de la profession d'enseignant-e spécialisé-e dans différents contextes et fonctions accueillant des élèves déclarés à besoins éducatifs particuliers de 4 à 20 ans. Mais elle forme aussi aux compétences de recherche nécessaires à une posture réflexive et au travail d'enquête méthodique contribuant à développer des connaissances dans le domaine de l'enseignement spécialisé et des pratiques scolaires inclusives. L'année 2022 connaît la première étudiante diplômée de la MESP, Michaela Chlostova Muñoz, qui a soutenu *une thèse de doctorat en sciences de l'éducation* après avoir fait le choix de s'engager dans l'assistantat au sein de l'équipe de recherche en enseignement spécialisé. Sa thèse contribue à montrer combien l'engagement et la persévérance dans l'apprentissage ou dans des stratégies d'évitement des élèves en classes intégrées au Cycle d'orientation dépendent de l'appréciation qu'ils font des situations et des pratiques d'enseignement en mathématiques.

La CDIP a débuté en 2021 la *révision de différents règlements de reconnaissance de diplômes* dont celui des diplômes dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé, en vigueur depuis 2008. Le projet abouti est actuellement en procédure d'audition auprès de toutes les hautes écoles et d'instances et organismes au niveau fédéral, régional et cantonal. Outre un ensemble de reformulations qui remettent la priorité sur le rôle et les tâches d'enseignement spécialisé, les modifications projetées concernent essentiellement la possibilité de valider des acquis de la formation continue dispensée et certifiée par une haute école reconnue.

3.3. Projets pour 2022-2023

Le programme envisage d'organiser un *événement consacré à l'enseignement spécialisé* pour fêter, certes avec un retard dû aux conditions sanitaires et incertitudes quant au retour de ces dernières, les dix ans de la MESP et la reconnaissance du diplôme par la CDIP. Ce sera l'occasion de réunir les étudiant-es, notamment celles et ceux de la volée 2019, essentiellement rencontrés à distance.

La MESP va également poursuivre et finaliser les changements opérationnels et les *engagements de collaborateurs et de collaboratrices* requis par l'admission de 50 étudiant-es dès la rentrée 2023 après l'approbation par le Grand Conseil du budget 2023 de l'État.

Dès réception du rapport du groupe de travail sur le *mémoire en sciences de l'éducation* et les décisions prises par les instances concernées, le programme procédera le cas échéant aux modifications des dispositions réglementaires qui s'imposeront.

La MESP attendra également la finalisation par la CDIP du travail de révision du *Règlement de reconnaissance des diplômes dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé* afin, le cas échéant, de procéder aux modifications des dispositions réglementaires qui s'imposeront.

Une thèse de doctorat sur l'engagement et la persévérance dans l'apprentissage

Règlements de reconnaissance : révision en cours

4

FORCONT

Formations continues pour l'enseignement

- Certificats d'études avancées (CAS, 12 à 15 cr.)
- Diplômes d'études avancées (DAS, 30 à 40 cr.)

L'Institut universitaire de formation des enseignant-es doit activement contribuer à la formation continue du corps enseignant genevois. Les services du Département de l'instruction publique coordonnent et planifient l'essentiel des formations ponctuelles, traditionnellement offertes aux professionnel-les « sur catalogue ». De son côté, l'Institut développe essentiellement des offres de formation diplômantes, sous la forme de certificats (CAS) et de diplômes d'études avancées (DAS). Ce rapport dresse un bref bilan de chacune d'elles.

4.1. CAS ESCS

Certificat de formation continue
Enseigner en situation complexe au secondaire
Volume : 15 crédits
Direction : Valérie Lussi Borer

- L'année académique 2021-2022 a vu se poursuivre l'édition 21-23 débutée en septembre 2021 avec 24 inscriptions.
- Les modules 1, 2 et 3 se sont bien déroulés, tels que prévus par le programme.
- Les personnes inscrites doivent encore suivre les modules 1 et 4 au semestre d'automne et rendre leur travail de fin de CAS à la fin de l'année académique 2022-23.
- Une prochaine volée a été prévue, elle sera composée de 11 personnes inscrites qui démarreront le CAS en janvier 2023.
- Certaines personnes inscrites ont initié des dispositifs de formation à l'intérieur de leur établissement auprès de leurs collègues. Ceux-ci ont pu être accompagnés par des enseignant-es du CAS en lien avec les travaux de fin de CAS.
- Il existe une demande pour qu'une partie du CAS puisse être proposée sous forme de modules spécifiques qui pourraient être acquis sans suivre d'emblée tout le CAS. L'opérationnalisation de cette demande est en cours d'étude.

Un effet boule de neige ?

4.2. CAS O2A

Certificat de formation continue en
Observation, analyse et accompagnement des pratiques des enseignant-es en formation
Volume : 12 crédits
Direction : Kristine Balslev

- Le Certificat de formation continue en Observation, analyse et accompagnement des pratiques des enseignant-es en formation est un diplôme destiné aux enseignants et enseignantes primaires, secondaires et spécialisé-es qui encadrent, sur le terrain scolaire, les étudiants et étudiantes en formation pour l'enseignement.
- Ces praticiens formateurs (ou « formateurs-trices de terrain ») ont à exercer un travail spécifique de formation de la relève par (1) l'explicitation de leurs pratiques, de leurs compétences et de leurs savoirs, (2) l'observation, l'analyse et le guidage des novices dont ils accompagnent les apprentissages en classe et dans les établissements.
- Le Certificat a pour but de développer des savoirs et des compétences spécifiques, ancrés dans le travail de tutorat, la confrontation d'expériences et la recherche à leur propos.

Une formation fédérant tous les niveaux d'enseignement

- Après deux éditions ayant réuni respectivement 53 et 65 participant.es, l'édition 2022-2024 regroupe 37 personnes (24 enseignant-es primaires, 9 enseignant-es secondaires et 4 enseignant-es spécialisé-es) participant à l'entièreté du programme (une seule personne a fait une demande d'équivalence).
- L'un des objectifs de cette année est de mieux exploiter les différences entre filières et d'augmenter les interactions entre enseignant-es avec des profils différents. Pour ce faire, le module intitulé « Rôle, statut et identité professionnelle des formateurs/trices dans l'alternance » abordant les caractéristiques de chacun des contextes a été placé au premier semestre, à la place du troisième semestre auparavant. Un autre objectif est d'adapter les modules à des formateurs/trices de terrain débutant-es.
- En 2021-2022, les responsables des journées de co-formation accompagnant les stages en responsabilité de l'enseignement primaire ont invité des diplômé-es du CASO2A à présenter leurs travaux de fin d'études lors de la journée de co-formation du mois de mai. Ces présentations ont permis de valoriser et faire connaître les travaux accomplis dans le cadre du CAS et ont engendré de riches discussions entre formateurs et formatrices. Le comité du CASO2A souhaite faire perdurer et élargir ce type de synergies avec les responsables des formations et co-formations destinées aux formateurs et formatrices du spécialisé et du secondaire.

4.3. CAS SP

Certificat de formation continue en

Soutien pédagogique

Volume : 12 crédits

Coordination : Céline Vendeira & Walther Tessaro

Cinq volées
déjà !

- L'année académique 2021-2022 a vu se poursuivre l'édition 21-23 débutée en janvier 2021 avec 17 inscrit-es.
- Les modules 2, 3 et les trois journées du module 4 se sont bien déroulées. Hormis quelques légers changements dans le programme, ce dernier n'a pas subi de modifications particulières.
- Cette 5^e volée terminera au semestre de printemps 2023. Les participant-es vont rendre leurs travaux finaux en mai 2023 afin de finaliser leur formation.
- En mai 2022, Walther Tessaro et Céline Vendeira (coordinateurs du CAS-SP) ont pu présenter le CAS-SP aux directeurs/trices d'établissement afin qu'ils puissent en parler dans leurs écoles respectives en vue de la 6^e volée de 2023-2025. Cette présentation a été bien reçue et permet d'amorcer une coordination entre la DGEO et l'IUFE afin de travailler de manière cohérente autour des questions de soutien pédagogique.

4.4. CAS-DAS FORDIF

Formation romande en

Direction d'institution de formation

Volume : 15 puis 30 crédits

Membre du Comité de direction pour Genève : Isabelle Mili

Un pro-
gramme bien
installé

- La formation romande en direction d'établissements de formation (FORDIF) est toujours assumée par les quatre partenaires UNIGE, HEP Vaud, HEFP et IDHEAP.
- Olivier Maulini puis (en ce moment) Isabelle Mili ont successivement siégé dans le comité directeur, dans l'attente de l'ouverture du poste devant faire suite au départ du prof. Frédéric Yvon. Dans l'intervalle, M. Jean-Marc Huguenin, CE suppléant, assure la conduite de la part genevoise des enseignements du CAS.
- La volée 2021-2022 de ce CAS a obtenu son diplôme à l'été 2022.
- L'édition 2022-2023 a débuté au printemps et se terminera à l'été 2023. Les inscriptions pour l'édition 2023-2024 sont d'ores et déjà complètes (60 personnes), signe de la vitalité du programme.

- En parallèle, le DAS a connu ses premier-es diplômé-es. Ce programme prolonge le CAS et est composé de 15 crédits additionnels, cumulables sous forme de modules à option de 3 crédits chacun.
- L'Université de Genève propose un module de DAS « Développer des pratiques communicatives » et, en lien avec le HEP Vaud, « Prévention du stress professionnel et santé en éducation ». Un module « Accueillir les élèves dans (toutes) leur(s) diversité(s) » est en cours de préparation.

Nouveaux enjeux, nouveaux modules

4.5. DAS DomES

Diplôme de formation continue dans le
Domaine de l'enseignement spécialisé – DAS-DomES
Volume : 40 crédits
Direction : Roland Emery

- Résultat d'une collaboration avec la direction générale de l'Office médico-pédagogique (OMP) et l'Association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion (AGOEER), l'édition qui a débuté au semestre de printemps 2019 s'est terminée lors de l'année académique 2021-2022.
- Pour rappel, ce DAS était destiné à des personnes employées en tant qu'enseignant-e spécialisé-e, dans le canton de Genève, par le DIP ou par une institution d'enseignement spécialisé privé accrédité par le DIP, et qui avaient été engagées sans diplôme d'enseignant-e spécialisé-e reconnu.
- Cette édition 2019-2021 du DAS s'est clôturée en fin du semestre d'automne 2021 par la réalisation du travail de fin d'études, sous la conduite d'enseignant-es du DAS. Ces travaux de fin d'études ont fait l'objet d'une présentation en fin du semestre d'automne 2021, qui a réuni l'ensemble des étudiant-es et enseignant-s concerné-es sous la forme de symposium regroupant les travaux de mêmes thématiques.
- Les 28 participant-es qui avaient débuté cette édition du DAS DomES ont tous et toutes achevé leur formation avec succès.
- Pour faire face à la forte situation de pénurie d'enseignant-es spécialisé-es, le DIP a demandé à l'IUFE de considérer à la fois la reconduction pour une édition du DAS DomES durant la période de 2022 à 2025 et une augmentation du quota d'étudiant-es de la MESP de 25 à 50 étudiant-es par volée. Voir à ce propos le chapitre 3 de ce rapport.

Vers une seconde édition...

4.6. DAS MDAS

Diplôme de formation continue en
Disciplines artistiques et sportives de l'enseignement primaire
Volume : 40 crédits
Direction : Benoit Lenzen

- L'édition 2020-2022, réunissant 8 étudiant-es (4 en musique et rythmique, 3 en arts visuels et 1 en éducation physique) a terminé le deuxième et troisième semestre du programme.
- L'édition 2021-2023, composée de 15 étudiant-es (4 en musique et rythmique, 8 en arts visuels et 3 en éducation physique) a débuté le 1^{er} semestre du programme en janvier 2022.
- Le suivi en juin 2022 du plan d'action élaboré dans le cadre de l'auto-évaluation institutionnelle du programme faisait état des avancées suivantes : 1. Les objectifs du programme ont été reformulés en adéquation avec le Cadre national de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses. 2. Ces objectifs figurent dans la brochure réalisée pour l'édition 2021-2023. 3. Cette brochure a servi de support à la séance d'accueil des étudiant-es de l'édition 2021-2023 en novembre 2021.
- Un comité de pilotage regroupant des membres de la Direction de l'enseignement obligatoire, de l'IUFE et des maîtres de disciplines artistiques et sportives (MDAS) a œuvré à la rédaction et l'expérimentation de nouvelles instructions officielles pour l'évaluation

Réfléchir aux pratiques d'évaluation

sommative en éducation physique au primaire. Ce travail (toujours en cours) s'est déjà concrétisé par la publication d'un article dans la Revue LEeE.

- Un financement a été accordé le 23 décembre 2021 par Swissuniversities pour un projet de recherche intitulé « Analyse des continuités intra- et inter-institutionnelles des formations à l'enseignement des disciplines artistiques et sportives de l'école primaire. L'exemple des techniques artistiques et sportives ». La collecte des données (toujours en cours) implique plusieurs institutions, dont l'IUFE.
- Une enquête visant à répertorier, sur l'ensemble du programme, (a) les méthodes pédagogiques et (b) les modalités et échéances d'évaluation, a été adressée à l'équipe enseignante du DAS MDAS en mai 2022.



Acronymes

BSEP	Baccalauréat en sciences de l'éducation, orientation Enseignement primaire
BSSE	Baccalauréat en sciences de l'éducation
CAS	<i>Certificate of Advanced Studies</i> (Certificat de formation continue)
CCEP	Certificat complémentaire en enseignement aux degrés préscolaire et primaire
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CSDS	Certificat de spécialisation en didactique d'une discipline supplémentaire d'enseignement
DAS	<i>Diploma of Advanced Studies</i> (Diplôme de formation continue)
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DIP	Département de l'instruction publique
DOMES	Domaine de l'enseignement spécialisé
EDAC	Enseignant-e d'accueil
EPT	Équivalent plein-temps
ESCS	Enseignement en situations complexes au secondaire
FEP	Formation en enseignement primaire
FORCONT	Formation continue des enseignant-es
FORDIF	Formation en direction d'institutions de formation
FORENSEC	Formation en enseignement secondaire
FT	Formateur/trice de terrain
HEFP	Haute école fédérale en formation professionnelle
HEP	Haute école pédagogique
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique
IUFE	Institut universitaire de formation des enseignant-es
MAEP	Maitrise en enseignement primaire
MASE1	Maitrise universitaire disciplinaire en enseignement secondaire
MASE2	Maitrise universitaire bi-disciplinaire en enseignement secondaire
MDAS	Maitre-sse de disciplines artistiques et sportives
MESP	Maitrise en enseignement spécialisé
O2A	Observation, analyse et accompagnement des pratiques des enseignant-es en formation
OMP	Office médico-pédagogique
SP	Soutien pédagogique
UNIGE	Université de Genève